Ils aident les entrepreneurs à se lancer



Le bureau du Réseau initiative du pays d'Ancenis en partie renouvelé : Alban Mesnil, Christian Carteyron, Jean-Loup Christin, Alain Lefebvre, aux côtés de David Batard, son animateur. Manque Virgilio Fonseca, membre du bureau.

Ouest-France

Ils sont chefs d'entreprise, en activité ou à la retraite, souvent impliqués dans des associations du secteur et donnent un coup de pouce aux futurs patrons. Au sein du réseau Initiatives et de son antenne du pays d'Ancenis, ces dirigeants parrainent, depuis une dizaine d'années pour certains d'entre eux, des créateurs ou repreneurs d'entreprises. En leur octroyant un prêt d'honneur (de 5 000 € à 15 000 €) et en leur faisant bénéficier pendant deux à trois ans de leur expérience et de leur réseau.

Reconversions après la crise

« En 2021, nous avons soutenu trente-huit projets, c'est un record », rapporte David Batard, animateur du réseau. Certains avaient été mis en stand-by pendant la crise sanitaire, d'autres sont le fruit de reconversions professionnelles mûries pendant les confinements. Plus de la moitié concerne des créations à proprement parler et, pour une dizaine, des

reprises. Dans les domaines du commerce, en premier lieu, du BTP et de l'industrie.

L'asso dispose d'un fond de prêt de 600 000 €, alimenté par des collectivités locales et des entreprises privées du secteur. « Le prêt à 0 % vient en soutien quand l'apport personnel ou la trésorerie sont un peu justes et va servir de levier pour donner confiance aux banques », développe l'animateur. Autre donnée dont le réseau peut s'enorgueillir : 90 % des entreprises soutenues passent le cap des trois ans, « alors que la moyenne nationale avoisine les 70 % ».

Contact. Réseau initiatives, Espace entreprendre, 6, place Hélène-Boucher, à Ancenis-Saint-Géréon, tél. 02 61 68 01 24, www.initiative-pays-ancenis.com.